



Assemblée Générale

PROCÈS VERBAL du 22 octobre 2022

Le 22 octobre 2022, à 9h00, s'est tenue l'Assemblée Générale du District 77 de Football, Salle de l'Entre-Deux-Parcs à Lésigny.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres présents. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Ouverture de l'AG par le Président

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation malgré les problèmes d'acheminement liées aux difficultés d'approvisionnement en essence que notre pays traverse aujourd'hui, même si la situation semble s'améliorer un peu.

Nous sommes donc réunis ce matin pour **l'Assemblée Générale Ordinaire** du District Seine et Marne de Football.

Bien que le contexte sanitaire ne fasse plus la une des médias, je vous invite à toujours **faire preuve de prudence** et à respecter les gestes barrières toujours en vigueur.

Une nouvelle fois, je remercie très sincèrement - **Michel PAPIN– Maire de LESIGNY**, pour la mise à disposition de ces installations. Elle nous permet d'accueillir les clubs Seine et Marnais dans d'excellentes conditions.

Je passe la parole à Monsieur le Maire de LESIGNY qui va nous dire quelques mots.

- **Allocution de Michel PAPIN - Maire de Lésigny**

Bonjour à tous,

C'est un honneur pour notre ville d'accueillir une fois de plus l'Assemblée Générale du District dans cette salle des Fêtes de Lésigny.

Notre ville est et restera une ville orientée vers le sport. J'en veux pour preuve la création très prochaine d'un terrain synthétique ainsi que notre candidature pour être ville partenaire des Jeux Olympiques 2024, pour lesquels nous souhaitons accueillir des équipes Olympiques et Paralympiques dans nos installations.

Je suis très heureux d'être parmi vous encore aujourd'hui et remercie toute l'équipe qui est là pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Et je vous renouvelle avec plaisir mon invitation pour l'année prochaine.

Merci Monsieur le Maire.

Je souhaite également remercier **nos invités qui nous font l'amitié** d'être parmi nous ce matin :

- **Lilian BEAULIEU** du Pôle Sport au Conseil Départemental de Seine et Marne
- **Jacky DECANTE** de la Sécurité Territoriale de Seine et Marne

Je n'oublie pas, bien sûr, de passer un **petit clin d'œil très amical** à Jean-Claude LOUP et François HUDE, anciens dirigeants du Football Seine et Marnais qui sont venus **assister à nos travaux** ce matin.

Je tiens également à excuser le Président de la LPIFF et le Secrétaire Général qui devaient être parmi nous ce matin, mais qui ont été appelés en dernière minute vers d'autres obligations.

QUORUM

Je vais tout d'abord vous confirmer que le Quorum étant d'ores et déjà atteint, **notre Assemblée Générale peut donc valablement se tenir.**

Comme d'habitude, afin de permettre aux derniers retardataires de nous rejoindre, notre Commission de Surveillance des Opérations Électorales nous informera du décompte précis du nombre de clubs présents ainsi que du nombre de voix correspondant juste avant le 1^{er} vote.

Je déclare donc ouverte cette Assemblée Générale Ordinaire du District de Seine et Marne de Football.

- Nombre de Clubs présents ou représentés : 71/154 soit 46,10%
- Nombre de voix correspondant : 1327/2187 soit 60,68%

Je passe la parole à **notre Secrétaire Générale** qui va vous présenter la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Ces 12 derniers mois auront vu, malheureusement, la disparition d'êtres qui nous sont chers, c'est pourquoi, je vous propose d'observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

Merci de votre attention.

Avant de demander à notre Secrétaire Générale de bien vouloir vous rappeler **l'Ordre du Jour** de notre Assemblée, j'aimerais vous préciser que nous avons pris l'option, une nouvelle fois et pour plus

d'efficacité, de vous transmettre en amont le bilan des actions techniques et arbitrales de la saison écoulée.

Je passe la parole à notre Secrétaire Générale.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 23/10/2021

Je vous rappelle que celui-ci a été publié sur le site le 26/11/2021.

VOTE N°1 **Pour** : 1252 voix soit 98,27% **Contre** : 22 soit 1,73%

Allocution du Président

*Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,
Mesdames et Messieurs,*

Permettez-moi, une nouvelle de vous remercier de votre présence à cette Assemblée Générale du District de Seine et Marne de Football.

J'ai pour habitude de le rappeler, celle-ci est essentielle à mes yeux car elle montre l'intérêt porté à votre instance, mais aussi, parce que nous y abordons les points importants de notre activité qu'il est nécessaire de porter à votre connaissance.

Je remercie une nouvelle fois très sincèrement nos invités qui ont pris un peu de leur temps pour nous honorer de leur présence. Là-aussi, il s'agit d'une marque de respect, d'encouragement, pour le travail réalisé par toutes les composantes du football Seine et Marnais, clubs et instances.

*Rassurez-vous, je ne vais pas être très long, je vais simplement revenir au cours de mon allocution sur **quelques faits marquants** de cette saison écoulée en essayant de ne pas trop empiéter sur les interventions de notre Secrétaire Générale et notre Trésorier Général, sinon ils vont me faire les gros yeux*

Tout d'abord, j'aimerais saluer tout le travail que vous avez fait au quotidien :

- *pour faire **pratiquer un maximum de joueurs** parfois dans des conditions pas faciles,*
- *pour **porter au plus haut vos couleurs**, mais également*
- *pour permettre au **football Seine et Marnais de briller à l'échelon supérieur.***

Si je n'avais qu'un seul autre point à aborder, je dirais que cette saison 2021/2022 a pu se dérouler dans son intégralité et cela a été une très bonne chose, après 2 saisons perturbées par l'épidémie COVID.

Nous avons, peu à peu, retrouvé un fonctionnement normal pour nos compétitions, Championnats et Coupes, mais également dans notre organisation propre et celles de nos commissions.

*Un des **enseignements positifs** que nous pouvons tirer de cette période difficile est que, désormais, nous pouvons **utiliser réglementairement des outils informatiques** comme la visioconférence, ce qui peut, sous certaines conditions, bien faciliter les choses.*

***Côté satisfaction**, je souhaite, bien entendu, féliciter tous les clubs qui ont été promus à l'issue de la Saison 2021/2022, fruit du travail qualitatif qu'ils ont réalisé.*

Je n'oublie pas également ceux qui ont brillé lors des Coupes Départementales / Régionales et donc porté leur club sur le devant de la scène.

Cette Saison 2021/2022 aura été marquée par un nouveau **record du nombre de licenciés** pour notre district, ce qui a été également le cas pour les autres districts et la LPIFF.

Après la longue période COVID, nous n'avions pas spécialement imaginé repartir, en si peu de temps, sur une telle dynamique positive. C'est tant mieux, nous n'allons certainement pas nous en plaindre ! Les autres activités sportives n'ont probablement eu cette chance.

Nous avons essayé de vous accompagner au mieux lors de cette reprise avec la mise en place du Fonds d'Aide au Football Seine et Marnais.

Pour rappel, l'objectif de cette opération était de relancer une dynamique par la mise en place d'actions très concrètes, pour faciliter immédiatement votre quotidien, en termes de formation, de dotations en équipements et de participation dans l'organisation de vos tournois.

Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de vous présenter le bilan de cette opération lors de la réunion de rentrée des clubs du 07/09 dernier à Tournan.

Vous avez pu également profiter la saison dernière de la totalité de l'agrément collectif, que nous proposons depuis plusieurs saisons maintenant, pour recruter des Services Civiques. Ce dispositif d'état est un vrai plus pour votre structuration, nous en sommes convaincus.

J'en profite, au passage, pour vous rappeler que nous avons de plus en plus de compte à rendre aux services de l'état dans le cadre de cet agrément et que, **pour que ce dispositif puisse continuer à perdurer dans le temps**, vous avez un rôle très important à jouer, mais vous le savez, dans le respect des obligations de formation, de suivi et d'accompagnement liées à ces recrutements.

Malheureusement, nous avons également connu en 2021/2022 une violence grandissante et des incivilités en augmentation. Cette situation devient pré occupante car elle ternit l'image de notre sport.

Je sais, et je n'ai eu de cesse de le rappeler à chaque fois que j'ai été sollicité sur le sujet, que le football est victime de cette situation et certainement pas le générateur.

En tant que sport populaire, nous n'avons pas la prétention de pouvoir régler les méfaits de la société actuelle, là-même où cette dernière a des difficultés à le faire.

Je sais également qu'il devient de plus en plus difficile pour vous, les clubs, de gérer ces situations et qu'aujourd'hui personne n'est à l'abri d'un gros problème.

Nous avons beaucoup travaillé la saison passée avec la Sécurité Territoriale de Seine et Marne sur ce sujet et nous allons continuer à le faire cette saison.

Elle est présente ce matin avec nous, je la remercie à nouveau, ce qui témoigne de notre volonté commune de tenter de limiter au maximum les phénomènes de violence.

Nous avons partagé régulièrement en amont nos informations, ce qui a permis d'anticiper le plus possible les situations à risques et de graduer les dispositions à prendre, tout en sachant, bien entendu, que le risque « 0 » n'existe pas.

Je tiens d'ailleurs à saluer également le travail de plus en plus conséquent et compliqué qui est effectué par les commissions disciplinaires de 1^{ère} et 2^{ème} instance, ainsi que celui de la CDPME.

Elles sont restées mobilisées tout au long de la saison, malgré un nombre de dossiers très important, avec le désir de juger au plus juste les faits commis, ou bien, de prévoir la meilleure organisation possible au regard des risques encourus.

Plus globalement concernant les commissions, vous avez pu constater au fil de la saison la diffusion de plusieurs appels à candidature sur le site internet du district.

La crise du bénévolat, que vous connaissez également au sein de vos clubs, s'accroît d'année en année.

Les personnes désireuses de s'investir dans la durée au sein d'une association, sans contrepartie, sans intérêt personnel, sans volonté de favoriser son club, deviennent aujourd'hui, malheureusement, de plus en plus rares.

Donc, si vous avez dans vos structures des personnes disponibles souhaitant mettre leurs compétences, leur expérience, au service du collectif, tout en gardant leurs responsabilités au sein de votre club, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Aujourd'hui, la moyenne d'âge de nos commissaires augmente, et ce n'est pas leur faire injure que de dire ça, donc nous devons travailler en amont au renouvellement de nos effectifs.

Pour information, des pistes de réflexion visant à :

- *Limitier la responsabilité juridique des dirigeants associatifs*
- *Proposer des crédits d'impôts*
- *Octroyer des trimestres de retraite aux dirigeants*
- *Permettre à tous de prendre des congés spécifiques pour s'engager*
- *Etc ...*

Sont actuellement menées au niveau fédéral et feront l'objet de propositions à l'état.

Au cours de la saison écoulée, le district a également poursuivi le traitement du dossier de vente des bâtiments de MELUN et parallèlement la recherche de nouveaux locaux.

Le retrait du projet d'un précédent acquéreur après plusieurs mois d'attente nous a fait prendre du retard mais un nouveau compromis de vente a pu être signé avec un autre acquéreur en milieu d'année.

Si tout se passe bien, l'acte définitif devrait être signé fin janvier, au plus tard.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés dès que ce dossier pourra être finalisé.

Avant de terminer mon intervention, je tiens à remercier tous les membres du Comité de Direction pour leur implication, leur disponibilité et pour tout le travail effectué au cours de la saison écoulée.

Même si tout n'est pas parfait, soyez assurés que le travail est toujours réalisé avec la volonté de bien faire.

*Je n'oublie pas dans mes remerciements tous les **bénévoles**, indispensables à notre fonctionnement, **nos délégués**, **nos arbitres**, **nos commissaires**, acteurs indispensables au bon déroulement des compétitions et nos **salariés**, AUDREY – CHRISTINE – DOROTHEE – JEAN-MARC – NICOLAS – OLIVIER – STEPHANE – WILLIAMS – XAVIER pour leur implication.*

Voilà, j'en ai terminé, je ne vais pas aller plus loin, je vous souhaite une très bonne saison.

Merci de votre écoute.

Allocution des personnalités présentes

Je passe la parole à Lilian BEAULIEU - Pôle Sport du Conseil Départemental de Seine et Marne.

Bonjour à tous,

Merci pour votre invitation.

Le Département, comme les années passées, est sensible au travail effectué par le District et tient à le soutenir en apportant une aide financière dans le cadre du partenariat Département-District.

Cette aide se décompose de la manière suivante :

Aide au fonctionnement général

Aide au fonctionnement des activités techniques

Aide aux projets spécifiques

Accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence

Aide pour l'organisation des Coupes de Seine et Marne

Le Département intervient aussi auprès des clubs par la campagne de soutien au fonctionnement des associations sportives, qui est renouvelée chaque année.

Merci de votre attention et bonne saison sportive

Rapport Moral de la Saison 2021/2022

Je passe à présent la parole à notre Secrétaire Générale Christiane CAU qui va vous présenter le Rapport Moral de la Saison 2021/2022.

VOTE N°2 :

Pour : 1325 voix soit 99,85%

Contre : 2 soit 0,15%

Le Rapport est approuvé.

Bilan Financier de la Saison 2021/2022

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat 2021/2022 ont été portés à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Avant de passer la parole à notre Trésorier Général, j'aimerais profiter de votre présence pour revenir sur une information que Patrick a précisé dans les documents transmis.

Après 26 années au cours desquelles il a assuré la fonction de Trésorier Général du District, Patrick a souhaité passer la main pour des raisons personnelles et familiales.

Il restera au sein du Comité pour assurer une transition efficace et continuer à nous faire profiter de ses compétences et son expérience.

*Devant vous, je souhaite très sincèrement le remercier pour tout le travail réalisé au cours de ces années, avec **implication, rigueur, sincérité, bienveillance**, mais aussi avec un **franc parler inégalable**.*

Je vais donc profiter de notre AG de ce matin pour lui témoigner la reconnaissance du district en lui remettant un petit souvenir et pour ce faire, je vais appeler le Président en fonction à l'époque qui l'a intégré au sein de l'Instance Seine et Marnaise à ses débuts : Jean-Claude LOUP.

*Avant de passer au bilan financier 2021/2022, **je vous informe que Gérard VIVES va lui succéder après cette AG. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.***

Je passe la parole à Patrick POIX, notre Trésorier Général.

- Bilan 2021/2022
- Compte de résultat au 30/06/2022

Intervention de Serge GODART du Cabinet BIZOUARD.

Serge GODARD précise qu'il n'a pas de commentaires à ajouter au rapport de Patrick POIX, si ce n'est qu'il est exhaustif et complet.

Il rappelle qu'il est aussi présent, comme traditionnellement, pour être le porte-parole du Commissaire aux Comptes de la structure, M. DEHAN. Il certifie dans son rapport que les comptes et le rapport présentés sont le reflet de la situation financière et de l'activité de l'association.

Il remercie Patrick POIX avec qui il a eu plaisir à travailler.

Philippe COLLOT adresse également ses plus vifs remerciements à la Comptable et au Trésorier pour tout le travail réalisé encore cette saison dans un contexte jamais facile.

VOTE N°3 : **Pour :** 1296 voix soit 97,66% **Contre :** 31 soit 2,34%

Affectation du résultat : nous vous proposons d'affecter le résultat au bilan passif, dans la ligne « report à nouveau ».

VOTE N°4 : **Pour :** 1271 voix soit 97,77% **Contre :** 29 soit 2,23%

Budget Prévisionnel 2022/2023

Le Budget Prévisionnel a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Patrick POIX a de nouveau la parole.

VOTE N°4 :

Pour : 1241 voix soit 97,56%

Contre : 31 soit 2,44%

Présentation des modifications statutaires résultant des dispositions votées lors des AG FFF de décembre 2021 & juin 2022

Je passe la parole à notre Secrétaire Générale.

Ces textes ayant été votés en Assemblée Fédérale nous les portons à votre connaissance pour information.

Ancien texte

Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.

Nouveau texte

*Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives **aux acquisitions** ou aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.*

Questions écrites des Clubs

ES PAYS DE BIÈRE : question d'application réglementaire intéressante qui va nous permettre d'éclaircir les choses.

Question

Nous souhaitons demander une révision des conditions d'accès à la procédure d'évocation.

En effet, à l'heure actuelle la Commission compétente ne peut se saisir que des faits signalés par l'un des 2 clubs en présence lors de la rencontre concernée.

Nous souhaiterions que la Commission puisse se saisir de tous les dossiers qui signalent une irrégularité flagrante, incontestable et avérée, dans le cas où elle en aurait connaissance

Réponse

A l'heure actuelle, la Commission compétente peut, dans le cadre d'une évocation, se saisir du dossier même s'il est porté à sa connaissance par une personne extérieure aux 2 clubs en présence, lors de la rencontre concernée.

Par contre les motifs d'évocation sont définis de manière très claire par le Règlement de la FFF que nous sommes tenus d'appliquer et tout autre motif, ne peut être retenu par la Commission.

Philippe COLLOT reprend la parole pour expliquer à l'Assemblée le processus complet qui s'applique en cas de demande de modification des textes en vigueur.

Clôture de l'Assemblée

Comme prévu dans l'Ordre du Jour qui vous a été présenté, tous les points ayant été abordés, je procède donc à la Clôture de notre Assemblée Générale.

Je vous invite à vous rapprocher de l'espace situé derrière vous.

Très bonne saison à tous.

Le Président

Philippe COLLOT

La Secrétaire Générale

Christiane CAU